

## **Thématique 2 « Connaissances sur les droits et devoirs des Juges & des Arbitres »**

### **2.1 Sur une compétition régionale, par qui est validée la nomination du juge-arbitre pour certaines disciplines ?**

- Le Président de la Commission Nationale d'activité
- Le Président du club organisateur
- Le président du comité régional

### **2.2 Un juge ou juge-arbitre lorsqu'il est compétiteur :**

- Peut interférer au bon déroulement de la compétition
- Perd son statut d'officiel

### **2.3 De qui ou quel organisme dépend la formation des juges régionaux :**

- Commission Nationale d'Activité
- Comité de sélection régional
- Comité régional

### **2.4 Pour être juge-arbitre je dois :**

- Être mineur âgé de plus de 16 ans et licencié dans un club
- Être majeur, avoir une licence à la FFCK et avoir obtenu la certification et avoir été proposé par mon club
- Il faut avoir une licence à la FFCK et avoir obtenu la certification ou être en cours de certification de juge-arbitre du niveau de compétition retenue (régionale, interrégionale, nationale, internationale)

### **2.5 Pour être juge, juge-arbitre je m'engage :**

- À me consacrer uniquement et exclusivement aux licenciés de mon club
- À juger uniquement en fonction d'un acte sportif par rapport à une règle établie
- À être impartial, avoir la même considération pour chacun, connu ou inconnu

### **2.6 Quels sont les devoirs d'un juge ou juge-arbitre :**

- Du fait de son statut de juge ou juge-arbitre pouvoir prendre parti pour un compétiteur
- Être neutre avant, pendant et après une compétition
- Avoir une obligation de réserve

### **2.7 Le jour de la course, il n'y a pas assez de juges qualifiés, le juge-arbitre :**

- Recrute des parents sur le bord
- Ne démarre pas la course tant que le nombre minimum n'est pas atteint
- Il lance la course quand même mais certaines circonstances seront mal jugées
- Annule la course

## **2.8 Perte de qualité de juge ou juge-arbitre**

- Si non reprise de sa licence sur plus de 2 ans
- Si non exercice au niveau national (durée dépend de l'activité)

## **2.9 Quelles sont les Sanctions disciplinaires prises applicables à toutes les disciplines**

- Avertissement
- Suspension de compétition
- Retrait de licence

## **2.10 Ethique du juge :**

- Neutralité absolue pendant la compétition
- Neutralité absolue avant, pendant et après une compétition

## **2.11 Un juge est agressé verbalement par un compétiteur ou entraîneur :**

- Le juge répond dans les mêmes termes
- Il informe le juge-arbitre qui statuera si besoin
- Il quitte son poste

## **2.12 La sécurité n'est pas présente ou suffisante sur la manifestation, le juge-arbitre :**

- Lance la course car le temps presse
- Lance la course quand la situation est conforme

## **2.13 Lors de la manifestation sportive sur laquelle il officie, le juge-arbitre :**

- Contacte le R1 avant pour avoir l'organigramme et fait le point
- Arrive au moment de la manifestation confie sa tâche au juge-arbitre adjoint
- Se dégage de sa tâche sur le R1 ou son adjoint

## **2.14 La Radiation pour fautes graves d'arbitrage ou répétées est prononcée par :**

- Le président de la FFCK
- La commission nationale des juges et arbitres
- La commission nationale de l'activité

## **2.15 Pour toutes les compétitions (régionales comptabilisées pour le classement national, interrégionales et nationales), le chef-juge doit systématiquement :**

- Envoyer le procès-verbal de la compétition et la fiche des postes occupés par les juges dans les 8 jours après la compétition au responsable national des juges (ou via le logiciel de gestion de compétition)
- Envoyer le procès-verbal de la compétition et la fiche des postes occupés par les juges dans les 8 jours après la compétition au responsable de la commission nationale des juges-arbitres

### **2.16 Les rôles des juges et arbitres sont définis :**

- Dans les annexes de chaque discipline
- Dans les règlements sportifs de chaque discipline
- Dans le règlement intérieur des clubs

### **2.17 En tant que juge je m'engage à :**

- N'accepter ma mission que si j'ai une garantie d'aucune contrainte le jour de la compétition
- Remplir ma mission jusqu'à son terme
- Si mes aptitudes me permettent de mener à bien ma mission

### **2.18 En tant que juge lorsqu'une tenue officielle est fournie par l'organisateur :**

- Je préfère uniquement porter ma tenue club
- J'abdique et je fais savoir que cela ne me plait pas
- Je porte la tenue surtout si le juge arbitre le mentionne

### **2.19 Selon votre niveau de qualification :**

- Je suis juge national, la CNA peut me solliciter pour une compétition nationale
- Je suis juge national B je peux être proposé par mon club en tant que juge arbitre sur une compétition nationale

### **2.20 Les arbitres et juges sont considérés comme :**

- Chargés de mission pour leur club
- Chargés pour leur compte personnel
- Chargés d'une mission de service public

### **2.21 Les atteintes dont peuvent être victime les arbitres et les juges dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission sont :**

- D'ordre pénal
- D'ordre sportif
- D'ordre de responsabilité civil

### **2.22 Par qui sont prises les sanctions disciplinaires sur une compétition?**

- Le juge-arbitre ou Comité de compétition seul
- Par le Jury d'appel ou le Comité de compétition
- Par le juge-arbitre, ou le Comité de compétition ou le Jury d'appel

### **2.23 Les sanctions plus importantes sont du ressort de :**

- Le Commission sportive
- La Commission de Discipline et Distinction
- La Commission Nationale d'Activité référente

### **2.24 Pour être juge-arbitre, je dois :**

- Être majeur, avoir une licence à la FFCK et avoir obtenu la certification puis avoir été proposé par mon club
- Être majeur, avoir une licence à la FFCK et avoir obtenu la certification ou être en cours de certification de juge-arbitre du niveau de compétition retenue (régionale, interrégionale, nationale, internationale)
- Être majeur, avoir une licence à la FFCK et avoir le nombre de jugements requis relatifs à la discipline référente

### **2.25 Dans quelle(s) discipline(s) ne peut-on pas être jeune officiel :**

- Océan Racing
- Waveski-Surfing
- Kayak-Polo

### **2.26 Quel est l'âge requis pour être jeune officiel (hors océan racing) ?**

- 14 ans
- 16 ans
- 18 ans

### **2.27 Prérogatives de la catégorie de jeunes officiels**

- Tout licencié mineur à la FFCK de 14 ans et plus peut accéder à la catégorie de jeunes officiels dans toutes les disciplines
- Tout licencié mineur à la FFCK de 14 ans et plus peut accéder à la catégorie de jeunes officiels dans toutes les disciplines hormis l'océan racing

### **2.28 Le jeune officiel lors d'une compétition :**

- Peut officier seul sur une compétition
- Peut officier sur une compétition sous la responsabilité d'un juge qualifié au niveau nécessaire.

### **2.29 Formation commune à toutes les disciplines de juge ou d'arbitre :**

- La formation pour devenir Juge-arbitre international n'est pas du ressort de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres.
- La formation pour devenir Juge-arbitre international est du ressort de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres.

### **2.30 Nomination des Juges et arbitres sur une manifestation régionale est :**

- Du Comité Régional de Canoë Kayak concerné,
- De la commission nationale de la discipline

**2.31 Le formateur d'un stage théorique de juges ou d'arbitres nationaux, s'appuie sur un examen écrit élaboré par ?**

- La CNA concernée
- La CNJA
- Le Comité Régional

**2.32 Que signifie CNJA ?**

- Commission Nationale des Jeunes Arbitres
- Commission Nationale des Juges en Activité
- Commission Nationale des Juges et des Arbitres